PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Module complémentaire SSIAP 3

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *Acquérir les connaissances complémentaires pour que les Sapeurs-Pompiers professionnels ou volontaires, les pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou les marins pompiers de la marine nationale puissent obtenir le diplôme SSIAP 3.*

PUBLICS CONCERNÉS
Sapeurs-pompiers amenés à travailler dans un ERP ou IGH
Toute situation de handicap sera étudiée au cas par cas

PRÉ-REQUIS
Être ou avoir été 1 an adjudant minimum
Diplôme de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
PRV 2 ou AP2 ou brevet de prévention délivré par le ministère de l'intérieur

DURÉE DE LA FORMATION
34 heures
De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

DATE ET LIEU
A confirmer avec le client

MOYENS TECHNIQUES
Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires … (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

DELAI D'ACCES : 48 heures avant le début de formation si les prérequis sont validés

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Dossier du candidat présenté au Président du Jury

VALIDATION
Diplôme SSIAP 3
Certificat de réalisation

PROFIL DU FORMATEUR
Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre

DEBOUCHES : fiche France Compétences
RS 5643

1 er partie : Le feu et ses conséquences

- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle

Pratique : Exercice d'extinctions sur feux réels de diverses classes au moyen d'extincteurs adaptés aux risques et d'un RIA

2 iéme partie : Le management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Notions de droit civil et pénal

Pratique : Etablir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe sécurité

3 iéme partie : **Le budget du service de sécurité**

- La réalisation des budgets

Pratique : Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré

- La fonction achat

Pratique : Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières

- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

Pratique : Analyse critique et appréciation d'un rapport « cout-efficacité-service » d'un contrat



